

### Réponse à Palle Spore

Je remercie Palle Spore de ses remarques intéressantes et des conseils utiles qu'il m'a donnés en vue d'une nouvelle édition de mon livre.

En ce qui concerne la notation à employer pour indiquer qu'une construction donnée est "grammaticale", "agrammaticale" ou "discutable", je préférerais, aujourd'hui, considérer comme "agrammaticales" (marquées par "\*" ) uniquement les constructions qui transgressent une règle syntaxique. Si une construction est bizarre d'un point de vue pragmatique, mais non pas d'un point de vue syntaxique, je la considérerai comme "grammaticale" quoique inacceptable (marquée par "P?" cf. 1985: p. 10-12).

Il est vrai qu'on peut se servir d'une structure linéaire pour formuler les règles qui régissent l'inversion du sujet. A condition de spécifier, comme le fait PS, que le schéma ne représente pas l'ordre des mots, mais la cohérence par rapport au verbe des différents membres qui en dépendent. Cependant, une telle structure illustre moins bien qu'un arbre la relation qu'entretiennent les différents membres du prédicat entre eux: que l'objet indirect s'attache à l'unité constituée par le verbe + l'objet direct, que l'adverbial scénique<sub>1</sub> s'attache à l'unité constituée par le verbe + l'objet direct + l'objet indirect et ainsi de suite. Comme je le dis aussi dans ma réponse à Ebbe Spang-Hanssen (ci-dessous), une spécification explicite de la structure du prédicat est nécessaire pour une bonne illustration du sens du prédicat et de la construction inversée.

Pour ce qui est de l'attribut du sujet (symbolisé par A dans le schéma de PS), je le place sur le même plan que l'objet indirect d'un verbe divalent (cf. Herslund et Sørensen 1985). Mais puisque l'attribut du sujet est incompatible avec l'objet direct, ainsi que le fait remarquer PS, la différence entre l'analyse de PS et la mienne n'aura pas de conséquences pratiques pour les règles qu'il faut donner concernant l'inversion du sujet.

Regardons maintenant les deux exemples (285) et (286), qui contiennent tous les deux des compléments prépositionnels, et que je reprends ici comme (1) et (2):

(1) Les problèmes dont avait parlé Pierre à son frère

(2) \*le garçon à qui avait parlé Pierre de ses problèmes

Comme le dit PS, il découle de mes propres règles que le complément *de ses problèmes* doit être considéré comme plus proche du verbe que le complément *à son frère*. Le problème est de savoir, alors, comment il faut analyser ce cas (très spécial, en somme), où il y a à la fois un objet indirect introduit par *de* et un datif attachés au même verbe. Dans ma description, j'ai opté pour la solution de Herslund et Sørensen 1982, qui consiste à considérer le datif qui s'attache au verbe *parler* comme un datif "libre" (c'est-à-dire un datif qui ne fait pas partie des "actants"). Mais encore une fois, le schéma de PS donnera les mêmes règles sur le déplacement du sujet que les miennes.

Pour ce qui est de la construction (61), que je reprends ici comme (3):

(3) \*Quand était garée la belle voiture de votre père devant la gare?

elle est traitée au chapitre 4. (p. 93-94) en même temps que les autres constructions ayant cette structure (mais je reconnais que j'aurais dû renvoyer à ce chapitre dès le début). Dans le chapitre mentionné, je fais remarquer que les structures en question deviennent grammaticales si l'on place le sujet après le complément, mais seulement acceptables si le sujet est rendu plus lourd:

(4) ? Quand était placée devant la gare la belle voiture de votre père?

(5) Quand était placée devant la gare la belle voiture que votre père avait achetée l'année dernière à Paris?

PS a raison d'attirer l'attention sur l'influence du contexte quand il s'agit de décider si la structure en "thème" et en "rhème" d'une construction donnée est acceptable. La construction (556), reprise ici comme (6), paraît un peu bizarre hors d'un contexte très spécial:

(6) P? Dans leurs tombeaux sculptés, Inès de Castro et Don Pedro reposent dans ce monastère.

(7) paraît beaucoup plus naturel:

(7) Dans ce monastère, Inès de Castro et Don Pedro reposent dans leurs tombeaux sculptés.

Selon l'analyse que j'ai proposée tout au long de mon livre, l'adverbial *dans leurs tombeaux sculptés* devrait être plus attaché au verbe que *dans ce monastère*. C'est-à-dire que cet adverbial-ci devrait pouvoir suivre le sujet dans une construction où cet adverbial-là (ou un représentant pronominal de l'adverbial en question) fonctionne comme élément antéposé. C'est, en effet, le cas dans l'exemple fourni par PS, construction qui est, à mon avis, tout à fait acceptable d'un point de vue pragmatique, et qui est en même temps conforme à mes règles. Or, malheureusement pour moi, c'est la construction suivante que j'ai trouvée:

(8) Visite du monastère (...) où reposent Inès de Castro et Don Pedro dans leurs tombeaux sculptés (Bastide, cit. Wall 1980: p. 107)

Construction qui enfreint la règle générale que j'ai donnée dans Korzen 1987, et qui s'oppose au type représenté par (9):

(9) \*Je ne connais pas ce pays où travaillent les femmes aux champs. (= (63.b) dans mon livre)

Une analyse plus fine des expressions de lieu semble donc s'imposer. Dans la nouvelle édition, j'essaierai de résoudre ce problème (esquissé vaguement dans 5.3.1. de la présente édition). En ce qui concerne l'exemple (144), je suis entièrement d'accord avec PS: tout dépend du contexte. Aussi ai-je simplement voulu montrer que dans certaines situations, il y a un ordre des mots qui est plus naturel qu'un autre.

Il est vrai que l'objet direct forme un "nexus" avec l'attribut de l'objet, et que ce nexus peut être considéré comme objet direct à un certain niveau de l'analyse. Cependant, c'est l'objet seul, et non pas le nexus entier, qui peut être pronominalisé (propriété considérée comme typique pour un objet direct):

(10) Cette femme, mon beau-frère l'a rendue malheureuse.

(11) \*Mon beau-frère l'a rendu (où le pronom *le* représente le nexus *cette femme (est) malheureuse*).

Quoi qu'il en soit, PS a raison de dire que les constructions "circonposées" méritent un examen renouvelé. (Moi aussi, je regrette que ce verbe n'existe pas). Comme le signale PS, le sujet "coupe", en quelque sorte, un complément en deux dans certains cas:

(12) Elle songea à cette façon qu'avaient les décors de se métamorphoser (= (428) dans mon livre)

cf. (12')

(12') Les décors avaient une façon de se métamorphoser

Dans (12), le syntagme prépositionnel qui suit le sujet doit être considéré comme une partie de l'objet direct. Or, une telle "coupure" n'est pas possible dans un cas comme:

(13) \*Que veut votre femme que vous fassiez? (= (49) dans mon livre)

Construction enchevêtrée typique (cf. Korzen 1977 b.), où le pronom *que*, qui introduit la construction, doit être considéré comme une partie de la complétive qui fonctionne comme objet direct de *veut*. Il est évident que la différence de statut entre ces deux types de construc-

tions doit être traitée explicitement dans la nouvelle édition.

*Hanne Korzen*  
Copenhague

### **Ebbe Spang-Hanssen**

Dans le rapport qui résume ses études sur l'inversion en français moderne, l'auteur exprime l'espoir d'avoir fait des contributions à trois chapitres différents de la grammaire française: 1) La typologie de l'inversion, 2) Les règles de l'inversion du sujet, 3) La structure générale de la phrase. A mon avis, elle a réussi, dans les trois domaines, à ajouter quelque chose d'important à notre savoir grammatical.

En ce qui concerne la typologie, elle a continué les efforts modernes pour remplacer "les formes de l'inversion" de la grammaire traditionnelle par des types de construction abstraits. Tandis que la grammaire traditionnelle avait le regard fixé sur la forme du sujet inversi, tantôt substantivale tantôt pronominale, la grammaire moderne essaye de se libérer de la manifestation pour reconnaître des types de construction qui, bien que différentes, peuvent produire, à l'occasion, des résultats identiques. HK a su écarter des cas qui faisaient difficulté pour une typologie abstraite et générale, mais on peut évidemment se demander si les noms dont on a baptisé ces types sont des plus heureux. La désignation "inversion complexe", héritée de la tradition, fait allusion à la double manifestation du sujet, alors que, dans la théorie de HK, elle est censée indiquer une construction qui n'exige pas forcément que le sujet soit exprimé deux fois.

Pour bien expliquer les mécanismes de l'inversion, HK s'est vue obligée de défendre une certaine théorie de la structure de la phrase, théorie qui, à son tour, est confirmée par les règles de l'inversion du sujet. Il s'agit d'un modèle hiérarchique de la phrase, dont le centre serait le verbe, auquel viendraient s'ajouter par couches successives des unités de plus en plus larges. Le modèle exprime non seulement l'ordre canonique des éléments de la phrase, mais aussi une hiérarchie de subordinations: à titre d'exemple, l'objet indirect a sa place normale après l'objet direct, et il est subordonné à l'unité que constituent le verbe et l'objet direct.

Dans son étude sur 'pourquoi', HK a tiré pleinement parti de cette théorie, selon laquelle l'adverbe interrogatif causal se trouve dans une couche extérieure de la phrase par rapport aux adverbes interrogatifs 'quand' et 'où'. Cette différence explique bien les comportements très différents de ces adverbes en ce qui concerne l'inversion du sujet. Poussée à l'extrême, la conception hiérarchique de la phrase implique qu'il n'y a jamais deux compléments liés au même degré au verbe de la phrase: il y a toujours un des deux qui se subordonne à une unité dont l'autre et le verbe font déjà partie. C'est une théorie très forte, comme on le voit, mais qui trouve une confirmation frappante dans les règles de l'inversion telles que HK les formule: d'après ces règles, la place que peut occuper le sujet substantival inversi permet toujours de décider, pour n'importe quelle paire de compléments de la phrase, lequel est le plus lié au verbe.

On peut se demander si le modèle hiérarchique dit autre chose qu'un modèle selon lequel il y a simplement un ordre canonique des éléments. Qu'un complément soit lié au verbe plus qu'un autre, est-ce bien autre chose que de dire que ce complément est plus proche du verbe selon l'ordre canonique? De toute façon, pour ce qui est de la clarté de la description, il semble bien inutile d'avoir recours à une série d'arborescences relativement profondes, lors-